



## MESURES NORMATIVES

### Adoption des décrets portant :



PRÉSIDENTE DE  
LA RÉPUBLIQUE

- attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la présidence de la République ;

- création à la présidence de la République, d'un poste de haut-commissariat à la sédentarisation de l'élevage ;



FINANCES

- transmission à l'Assemblée Nationale, du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2022-2024 ;



AFFAIRES  
SOCIALES

- nomination des membres de l'Autorité centrale en matière d'adoption internationale en République du Bénin ;

## COMMUNICATIONS



INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORTS

- Réalisation de divers travaux complémentaires à l'aéroport international de Cotonou ;



ENSEIGNEMENT

- Démolition des résidences universitaires KIM IL SUNG (KIS) et HASSAN II sur le campus d'Abomey-Calavi ;



AGRICULTURE

- Appréciation de la situation des prix des produits de grande consommation sur les marchés ;

## MESURES INDIVIDUELLES



NOMINATIONS  
ET LIMOGEAGES

Nomination du chef de cabinet de la Vice-présidente de la République.

